



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**PRÉFET DE LA MARTINIQUE
DELEGUE DU GOUVERNEMENT POUR L'ACTION DE L'ÉTAT EN MER**

Cabinet du préfet

Fort-de-France, le 14 octobre 2013

Communiqué presse

Le CROSSAG a coordonné une opération de recherche d'hommes à la mer suite au naufrage d'une embarcation de plaisance au large des Anses d'Arlet

Le CROSS Antilles-Guyane a été alerté le samedi 12 octobre 2013, vers 01h00 locale, par un navire de pêche de la récupération d'un homme à la mer à 0.6 mille nautique des côtes au niveau du cap Salomon en Martinique.

Ce dernier a signalé que son embarcation avait coulé près de la pointe Burgos 3 heures auparavant alors qu'il pêchait avec 2 autres personnes.

Le CROSS AG a aussitôt mis en œuvre l'hélicoptère de la sécurité civile de Martinique « Dragon 972 » avec à son bord des sauveteurs pompiers ainsi que la vedette SNSM de Fort de France et une patrouille terrestre de gendarmerie pour effectuer des recherches sur la zone.

La personne recueillie en mer a été prise en charge à terre par les pompiers pour être dirigée vers le CHU de Fort de France.

Le dispositif a ensuite été renforcé par la vedette SNSM de Case Pilote.

Les recherches sont restées vaines toute la nuit.

C'est au lever du jour que les vedettes SNSM ont tour à tour repéré puis récupéré les 2 naufragés manquants au large des Anses d'Arlet.

Ces derniers ont été pris en charge par les pompiers à l'arrivée de la vedette SNSM à Fort de France.

Contact presse

Audrey HAMANN 05-96-39-39-20 ou 06-96-28-34-42

audrey.hamann@martinique.pref.gouv.fr